

ÉDITION 2021

MONTRouGE

RAPPORT

DÉVELOPPEMENT

DURABLE



PRÉSENTATION DE LA VILLE ET DU TERRITOIRE



MONTROUGE

48 965 HABITANTS SUR 2 KM²

Située dans

LE DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE (92)

La RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

Le TERRITOIRE VALLÉE SUD - GRAND PARIS

La MÉTROPOLE DU GRAND PARIS

Composée de

6 QUARTIERS, dotés d'un Comité de quartier



• La **5^{ème}** ville la plus dense de France

• Une population stable + **0,2%** entre 2015 et 2019

• **82 %** taux d'activité des 15-64 ans

• Un esprit d'initiative reconnu



• Une population satisfaite de sa qualité de vie

95 % des Montrougiens sont satisfaits de **vivre à Montrouge**
(contre **81 %** en moyenne en Région Île-de-France)



• Un tissu économique riche et évolutif

3 marchés et 1 AMAP

Plus de **700 commerces**

6 028 entreprises parmi lesquelles de **grands sièges sociaux***

*Crédit Agricole Immobilier S.A, St Microelectronics, Pfizer, Bayard Presse, les Editions Mondadori, La Croix Rouge, l'Insee, Médiapost et l'ADEME



Étienne Lengereau
Maire de Montrouge
Conseiller métropolitain
Métropole du Grand Paris
3^e Vice-Président du territoire
Vallée Sud - Grand Paris



Gwénola Rabier
Maire-adjointe
à la Transition écologique
et à la Biodiversité urbaine
Conseillère du territoire
Vallée Sud - Grand Paris

**En 2021,
nous avons mis
en œuvre un
plan de soutien
et de solidarité
exceptionnel
de 2,3 millions
d'euros.**

ÉDITO

À l'occasion de la COP 26 qui s'est tenue du 31 octobre au 12 novembre à Glasgow, en Écosse, les États participants ont renouvelé leur engagement à mettre en œuvre des mesures favorisant la lutte contre le réchauffement climatique et l'atteinte des objectifs fixés par les Accords de Paris de 2015 en la matière.

Nous contribuons, nous aussi à Montrouge, à cette ambition d'importance afin de laisser aux générations futures une planète préservée d'un point de vue environnemental. Les mesures et grands projets menés en 2021 détaillés dans ce rapport vous démontreront les efforts que nous avons fournis en 2021, pour continuer à faire de Montrouge une ville résiliente et solidaire, qui prend en compte les défis climatiques, sociaux et économiques d'aujourd'hui et de demain.

En ce qui concerne les défis d'aujourd'hui, en réponse à la crise sanitaire, économique et sociale engendrée par la Covid-19, nous avons été, en 2021 plus que jamais, aux côtés des habitants, des commerçants, des associations pour atténuer les effets négatifs de la crise et soutenir l'économie et la solidarité locales. Cet engagement essentiel, nous l'avons concrétisé par la mise en œuvre d'un plan de soutien et de solidarité exceptionnel, à hauteur de 2,3 millions d'euros, entièrement financé par la Ville de Montrouge. Ce sont ainsi 40 mesures qui ont permis d'aider et de soutenir le quotidien de nos familles, de nos jeunes montrougiens, de nos actifs, de nos seniors et aussi des personnes en situation de vulnérabilité, sans oublier les commerçants et les associations.

Afin de préparer au mieux notre ville aux enjeux de demain, nous avons lancé de grandes réflexions collectives pour aménager notre territoire et pour renforcer encore plus la qualité de nos services publics et de notre cadre de vie en général. Nous sommes engagés dans l'élaboration de trois grands exercices de planification pour notre ville : le Plan local d'urbanisme intercommunal et le Plan Climat Air Energie Territorial élaborés à l'échelle de Vallée Sud - Grand Paris ainsi qu'un plan de mobilité, en concertation avec vous.

Avec vous, nous conduisons également deux grandes réflexions autour du sport et du bien-vieillir pour anticiper les besoins et infrastructures de demain.

Nous avons aussi recueilli votre avis sur nos nombreux projets d'aménagements comme l'extension du parc Schuman, le réaménagement de la place Barbara et la création d'une promenade des deux gares ou encore la création d'une rue jardinée Rue Sadi Carnot.

Nous avons enfin délibéré en Conseil municipal sur de nouveaux grands projets structurants pour notre ville : la création du parc Boileau, d'une maison des arts et d'un espace dédié à l'innovation économique...

Tous ces projets ont pour objectif de faire de Montrouge une ville encore plus attractive, plus verte et avec une biodiversité en bonne santé, moins carbonée et plus sobre en énergie, toujours plus solidaire et plus épanouissante pour toutes les générations... en d'autres termes une ville plus résiliente et plus durable.

NOTE D'INTENTION

Conforme au décret et aux recommandations du Ministère de la Transition Écologique, ce rapport sur la situation en matière de développement durable présente de manière synthétique les actions menées sur notre territoire. L'objectif n'est pas l'exhaustivité, mais la mise en cohérence des politiques publiques pour éclairer les décisions du débat d'orientations budgétaires au regard des 5 grandes finalités du développement durable :

- **Lutter contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère.**
- **Préserver la biodiversité, les milieux naturels et les ressources.**
- **Renforcer la cohésion sociale et solidaire entre les territoires et les générations.**
- **Permettre l'épanouissement de tous les êtres humains.**
- **Favoriser les dynamiques de développement suivant des modes de production et consommation responsables.**

Toutes nos réalisations s'inscrivent dans les objectifs de développement durable, ODD, définis dans l'Agenda 2030 des Nations unies, adopté en septembre 2015. Ce nouveau référentiel international et national pour la mise en œuvre du développement durable permet de repenser les engagements locaux en matière de développement durable en les intégrant à une dynamique mondiale.

Les 17 ODD se déclinent en 169 cibles ou sous-objectifs. Le site de l'Organisation des Nations Unies, précise chacun des objectifs et détaille les différentes cibles : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>

Les objectifs de développement durable sont un appel à l'action de tous les pays afin de promouvoir la prospérité tout en protégeant la planète. Les collectivités ont leur rôle à jouer.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



SOMMAIRE

Présentation de la ville et du territoire	P2
Édito	P3
Note d'intention	P4
Montrouge sobre en énergie et respirable	P6
1. Des modes de mobilités actives favorisés	P7
2. La rénovation énergétique des bâtiments encouragée et la qualité de l'air intérieur améliorée	P8
3. L'inscription dans une action concertée à plus grande échelle	P10
Montrouge belle, verte et durable	P11
1. Un cadre de vie embelli et végétalisé	P12
2. Des déchets durablement gérés et une lutte contre les incivilités	P14
3. L'inscription dans une action concertée à plus grande échelle	P15
Montrouge comestible	P16
1. L'agriculture urbaine développée	P17
2. Le « bien manger » dans les écoles favorisé et des jeunes générations sensibilisées . .	P18
Montrouge contributive	P19
La démocratie participative encouragée	P20
Montrouge attentive et solidaire	P22
1. Des réponses aux urgences sanitaires, économiques et sociales	P23
2. Un accès aux soins pour tous et une sensibilisation aux questions de santé publique . .	P26
3. Des échanges facilités pour davantage de solidarité	P28
Montrouge épanouissante	P29
1. L'émancipation sociale encouragée	P30
2. La culture accessible à tous	P31
3. Toutes les générations réunies	P32
4. L'épanouissement par le sport encouragé	P33
Montrouge protectrice du patrimoine	P34
Des infrastructures et notre patrimoine rénovés	P35
Montrouge exemplaire	P37
1. La qualité de vie au travail	P38
2. L'encouragement des initiatives durables	P38

MONTROUGE

SOBRE EN ÉNERGIE ET RESPIRABLE

Dans son rapport 2021, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a fait état de chiffres alarmants concernant le réchauffement climatique. Le seuil de réchauffement de la planète fixé jusque-là à 1,5° devrait être atteint dès 2030, soit 10 ans plus tôt que les précédentes évaluations, et ceci même avec une réduction drastique et immédiate des émissions de CO₂.

Consciente que les activités humaines ont des effets incontestables sur le dérèglement climatique, la Ville de Montrouge a fait évoluer ses politiques publiques notamment en matière d'urbanisation, d'aménagement et de mobilité et propose des solutions concrètes aux habitants afin de limiter leur impact sur l'environnement.

En ce sens, nous avons décidé d'intégrer les mobilités actives (vélos, marche à pied) dans tous nos aménagements urbains. L'idée est de donner sa juste place aux voitures, aux vélos et aux piétons pour une ville apaisée et végétalisée. Dans la même optique, nous avons choisi de lancer en concertation avec les habitants, un Plan de mobilité local qui vise à réduire la circulation en ville, développer les modes actifs et améliorer le cadre de vie de tous.

Du côté de la qualité de l'air, nous avons souhaité mettre en place un système de management de l'énergie plus contraignant qui vise une réduction de 40 % de nos consommations d'ici 2030 sur l'ensemble de nos bâtiments communaux de plus de 1000 m². Un défi que nous sommes prêts à relever !

2
lignes de métro
M4 et M13

11
lignes de bus

1 navette Bus
100 %
électrique
Montbus

12
stations Velib'

6
stations électriques
pour recharger sa
voiture électrique

20,5 km
de pistes cyclables

Les objectifs de développement durable ciblés :



1. DES MODES DE MOBILITÉS ACTIVES FAVORISÉS



Le réaménagement du quartier Péri-Ginoux-Gautier va permettre la création de pistes cyclables et favoriser les mobilités actives.



De nouvelles bornes Métropolis permettent aux Montrougiens de recharger leur véhicule électrique et ainsi d'accélérer la transition électrique.



La piétonisation aux alentours du Marché Victor deux fois par semaine apaise le quartier.

- **Lancement d'un plan de mobilité local concerté avec les acteurs institutionnels, associatifs et les habitants en faveur des mobilités actives** pour répondre à l'évolution des modes de déplacements liée à la crise sanitaire et anticiper les flux induits par l'arrivée de la station «Barbara» (M4) et la transformation de la gare Châtillon-Montrouge (M15 sud du Grand Paris Express). Objectifs de ce plan de mobilité : apaiser les quartiers, développer et sécuriser les modes actifs (marche, vélo), améliorer le cadre de vie de tous les Montrougiens. Méthode : établissement d'un diagnostic (comptage, rencontres des partenaires associatifs et institutionnels...), proposition d'un scénario de déplacement dans chaque Comité de quartier et auprès de la population.
- **Prise en compte systématique des mobilités actives dans tous les projets de rénovations de rues et de quartier** en lien et en cohérence avec les objectifs et les réseaux de nos partenaires institutionnels (Département des Hauts-de-Seine, Vallée Sud - Grand Paris, RATP...)
 - **Quartier Péri Ginoux Gautier** (travaux en 2022, finalisation de l'avant projet en cours) : création de pistes cyclables Rue Gabriel Péri et avenue Henri Ginoux, amélioration du confort de la circulation piétonne par la création de larges promenades plantées Rue Gabriel Péri, avenue Henri Ginoux et place Théophile Gautier soit + 30 % de déplacements mode doux
 - **Avenue de la République - Nord** (travaux en 2022) : sécurisation des pistes cyclables, amélioration du confort de la circulation piétonne par la création de larges promenades plantées
 - **Rue de la Vanne** : création d'une piste cyclable, amélioration du confort de la circulation piétonne par la création d'une promenade plantée
 - **Place Barbara et l'avenue Marx Dormoy** (programmation en cours) : création d'une liaison douce entre les stations «Barbara» et «Châtillon Montrouge» complété par du stationnement vélo de plein air et sécurisé côté Bagneux, amélioration du confort de la circulation piétonne par la création d'une promenade plantée.
- **Poursuite de l'aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique** : une subvention de 100 € cumulable avec l'aide de la Région Île-de-France pour l'achat d'un vélo à assistance électrique ou vélo cargo de moins de 1 000 €.
- **Remplacement et installation des nouvelles bornes de recharges pour véhicules électriques Métropolis** pour favoriser les déplacements décarbonés (septembre 2021).
- **Piétonisation du marché Victor Hugo et ses alentours le jeudi et le dimanche matin** pour favoriser la promenade, la convivialité du quartier et l'attractivité économique.

Le Système du Management de l'Énergie

**OBJECTIF : RÉDUCTION DE
LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE
DE 40 % D'ICI 2030 SUR L'ENSEMBLE
DES BÂTIMENTS COMMUNAUX
DE PLUS DE 1 000 M²**

 **51**
bâtiments audités

 **52**
opérations de
travaux d'améliorations
énergétiques

1 350 000 €
TTC

d'investi dans ces opérations
(hors grosses opérations)

+ 15 000 €
TTC/an
d'économies
d'énergies réalisées

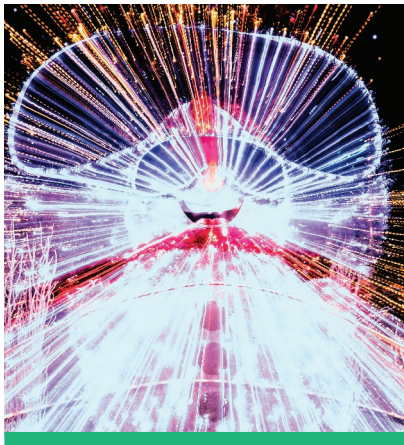
2. LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS ENCOURAGÉE ET LA QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR AMÉLIORÉE

- **Déploiement d'un système de management de l'énergie plus contraignant en lien avec les obligations réglementaires fixées par la loi ELAN et le décret tertiaire visant une réduction de consommation à 40 % d'ici 2030 sur l'ensemble des bâtiments communaux de plus de 1000 m².** Objectif : norme ISO 50001 d'ici fin 2022. En partenariat avec la société ALTEREA.
- Rénovation de 13 écoles Raymond Queneau, Briand, Buffalo, Rabelais, Haut Mesnil, Berthelot, Boileau et Renaudel financée à 70 % par l'État
- Rénovation de 3 gymnases Henri Ginoux, Maurice Genevoix, Nicolas Rabelais financée à 70 % par l'État
- Financement pour la réalisation d'audits et d'études énergétiques financé à 16 % par la Métropole du Grand Paris.
- **Poursuite du plan d'actions sur la mesure de la qualité de l'air dans les bâtiments communaux :** évaluation des moyens d'aération sur l'ensemble des établissements petite enfance, écoles et accueils de loisirs réalisés, mise en oeuvre d'une campagne de mesures de polluants (mobilier, produits d'entretien, fourniture...), mise en place d'une auto évaluation de la qualité de l'air au moyen d'un guide pratique. Ce plan d'actions concerne l'ensemble des établissements recevant du public dans un rayon de 200 mètres autour des voies de grande circulation (RD20, Périphérique et Rue G. Péri).



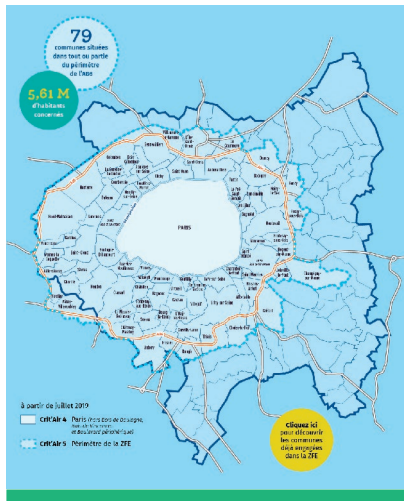


155 capteurs de CO₂ ont été installés dans les écoles maternelles et élémentaires pour améliorer la qualité de l'air et lutter contre la Covid-19.



Les illuminations de Noël sont équipées de LED et fabriquées en France.

- **Remplacement des chaudières de l'école maternelle Briand et de l'Hôtel de Ville par des chaudières à condensation** qui permettent d'économiser entre 15 à 20 % d'énergie par rapport à une chaudière classique en réutilisant la chaleur contenue dans les fumées de combustion et en la réinjectant dans le circuit de chauffage. Les chaudières à condensation sont également moins polluantes en rejetant moins de CO₂ dans l'atmosphère.
- **Installation de capteurs de CO₂ pour l'ensemble des 155 classes maternelles et élémentaires** des écoles publiques montrougiennes.
- **Installation de purificateurs d'airs dans certains locaux accueillant des personnes fragiles** (notamment le Club Jules Ferry accueillant les seniors). Ces purificateurs d'air intérieur assurent la filtration de l'air, d'un lieu clos ou fermé, qu'ils captent pour libérer en retour un air dépollué. Ils sont dotés d'un filtre HEPA 13 ou 14, et ont notamment une action effective sur les pollens, les particules fines PM2.5 et PM10, les polluants de type COV (Composés Organiques Volatils), les virus et bactéries.
- **Des illuminations de Noël sobres en énergie** car équipées de LED à faible consommation énergétique, conçues et fabriquées en France, **et des décors recyclables.**



La ZFE couvre toutes les communes à l'intérieur de l'A86 dont Montrouge.

3. L'INSCRIPTION DANS UNE ACTION CONCERTÉE À PLUS GRANDE ÉCHELLE

- **Mise en place de l'étape 2 de la Zone à faibles émissions (ZFE) de la Métropole du Grand Paris** qui se traduit par l'interdiction à la circulation, des véhicules les plus polluants (critère 4, 5 et sans critère) en semaine : 1376 véhicules particuliers concernés à Montrouge (soit 7,8 % de la flotte totale locale), 67 véhicules utilitaires légers (soit 4,1% de la flotte totale locale) et 14 poids lourds (38,8 % de la flotte totale locale).
- **Création d'une société publique locale en vue de la mise en place de la géothermie en partenariat avec la Ville de Malakoff, le SIPPAREC et Vallée Sud - Grand Paris.**
Un projet social qui permet sur le long terme de maîtriser le coût de l'énergie du parc social et un projet environnemental, par l'usage accru des énergies renouvelables, y compris en milieu urbain dense.
- **Démarrage de la consultation sur l'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal** sous l'égide de Vallée Sud - Grand Paris.

PERSPECTIVES

- **Adoption et mise en place du plan de mobilité concerté avec les habitants, les institutions et les associations.**
- **Livraison de la station « Barbara »,** prolongement de la ligne 4 du métro en direction de Bagneux (janvier 2022).
- **Arrivée de la ligne 15 sud du métro du Grand Paris Express à « Châtillon Montrouge » en 2025.**
- **Requalification de la RD920 en un boulevard urbain sécurisé, convivial et plus qualitatif** par le Département des Hauts-de-Seine.
- **Certification globale des bâtiments municipaux de + de 1000 m² et des 8 bâtiments municipaux les plus consommateurs d'énergie d'ici fin 2022.**
- **Création d'un passage accessible aux mobilités douces dans le jardin partagé de la Vanne** pour rejoindre l'Aqueduc de la Vanne.

MONTROUGE

BELLE, VERTE ET DURABLE

La nature en ville présente de nombreux bénéfices : préserver la biodiversité et les écosystèmes et aussi profiter des nombreux services environnementaux qu'elle assure tels que la captation du carbone, le filtrage de l'air, l'absorption des eaux de ruissellement, le rafraîchissement par le sol et l'ombrage, la diminution du bruit...

Dans notre ville à la fois fertile et minérale, nous avons à cœur de poursuivre une politique volontariste pour végétaliser nos espaces publics que ce soit dans nos rues, nos écoles... En 2021, nous avons ainsi mis en place un Plan Arbre (118 nouveaux arbres plantés) et développé notre stratégie de fleurissement durable (plantation de vivaces et de bulbes). Nous avons aussi favorisé la biodiversité en plantant des essences variées et adaptées aux conditions pédo-climatiques.

Une ville belle, c'est aussi une ville propre, une ville qui favorise le tri des déchets de ses habitants. Ainsi, nous avons par exemple déployé des corbeilles bi-flux dans les parcs, incité au tri des textiles, renouvelé le Défi 0 Déchet... tout en verbalisant les auteurs d'incivilités.

2 656

arbres à Montrouge dont
11 arbres remarquables

26

parcs et squares

9,5 hectares

d'espaces verts à Montrouge dont
2 hectares créés depuis 2015

Une gestion

100 %

éco-responsable de
tous les espaces verts

Ville et village fleuris

3 fleurs

21 hectares

d'espaces verts à Villelouvre
site classé ZNIEFF

5

ruches



Les objectifs de développement durable ciblés :





Le ré-aménagement du quartier Péri-Ginoux-Gautier va permettre de créer de larges promenades plantées.

118

nouveaux arbres
plantés en 2021

87 000

bulbes plantés en 2021

8550

vivaces plantées en 2021

3300

arbustes plantés en 2021

1. UN CADRE DE VIE EMBELLI ET VÉGÉTALISÉ

- **Intégration et renforcement de la présence des enjeux de nature et de biodiversité dans tous les projets de rénovation de rues et de quartier avec un objectif de 10 % de la surface totale**

- **Quartier Péri Ginoux Gautier** (travaux en 2022) : création de larges promenades plantées Rue Gabriel Péri, avenue Henri Ginoux et place Théophile Gautier, désimperméabilisation de l'espace public, lutte contre les îlots de chaleur, plantation d'environ 200 arbres...
- **Avenue de la République Nord** (travaux en 2022) : création de larges promenades plantées, désimperméabilisation de l'espace public, lutte contre les îlots de chaleur, 315 m² d'espaces végétalisés supplémentaires et 17 nouveaux arbres
- **Rue de la Vanne** (programme en cours de concertation) : création d'une promenade plantée, multiplication par 10 de la surface végétalisée...
- **Place Barbara et avenue Marx Dormoy** (programme en cours) : création d'une promenade plantée.

- **Mise en place du «Plan Arbre» pour agir durablement sur la qualité de l'air, la réduction des îlots de chaleur et du bruit et plus largement en faveur de la biodiversité en ville.** Ce plan s'est traduit notamment par la plantation de 118 nouveaux arbres (71 nouveaux arbres plantés et 47 remplacements d'arbres).

- **Mise en place de la stratégie de fleurissement durable avec le remplacement de nombreux massifs annuels par des massifs de vivaces avec des bulbes.** Cette trame forte d'arbustes et de vivaces permet d'avoir à la fois une grande diversité d'essences favorables à la biodiversité et renforce l'attractivité de la ville tout au long des quatre saisons : 87 000 bulbes, 8 550 vivaces, 3 300 arbustes plantés entre la fin du printemps 2020 et la fin d'année 2021. Les squares rénovés cette année en ce sens : jardin d'angle Ginoux/Périer, Parc Messier, square Toscan...

- **Lancement d'un programme ambitieux de végétalisation des cours de récréation des écoles.** En 2021, c'est l'école élémentaire Briand qui a vu sa cours transformée : création de sous bois, végétalisation des pieds d'arbres, plantation favorisant la biodiversité...



Les carrés Péri-Brossolette font partie des premiers permis de végétaliser expérimentés dans le quartier Portes de Montrouge.



Un premier parc canin a été créé à Montrouge, rue Maurice Arnoux.

- **Lancement des Permis de Végétaliser dans le quartier pilote Porte de Montrouge pour accroître la végétalisation de l'espace public et sensibiliser les Montrougiens.** Les habitants qui le souhaitent peuvent cultiver un petit espace vert de leur quartier notamment dans les Carrés verts Péri Brossolette. Actuellement la Ville compte 25 habitants avec des permis de végétaliser (novembre 2021).
- **Passage en gestion différenciée des 21 hectares de verdure de l'accueil de loisirs de Villelouvre situé dans l'Essonne :** 3 hectares gérés en éco pâturage, 10 hectares gérés de façon extensive où seuls les cheminements sont tondus et le reste est fauché une fois par an, 2 hectares de zone humide où un entretien minimum est réalisé afin de préserver ce milieu particulièrement fragile, 3 hectares d'espaces verts entretenus de façon plus intenses pour accueillir les enfants dans de bonnes conditions.
- **Végétalisation des rues et notamment des pieds d'arbres pour faciliter l'infiltration des eaux de pluie et enrichir la biodiversité en ville.** Exemples : avenue de la République, rue Auber.
- **Mise en place d'un plan « canicule » tests dans deux écoles pour lutter contre les îlots de chaleur :** installation de brumisateurs, nouveaux préaux...
- **Réalisation du projet Incroyables Comestibles** (budget participatif) à l'angle Carvès/Fort : pose de bacs d'agriculture urbaine, installation de tables de pique nique, mise en place de jardinières, sculpture d'une chouette sur un arbre mort...
- **Création d'un parc canin au 142 rue Maurice Arnoux de 250 m²** pour permettre aux chiens de courir librement et de s'amuser sur les obstacles canins.
- **Augmentation de l'aide aux commerçants pour embellir leurs commerces dans le cadre du plan de soutien et de solidarité.**
- **Lancement d'une Charte pour une qualité architecturale et urbaine à destination des acteurs de la promotion immobilière** en collaboration avec le CAUE des Hauts-de-Seine et en concertation avec les Comités de quartier. Cette charte a pour ambition d'encadrer les projets immobiliers pour une architecture de qualité, une architecture intégrée qui respecte l'identité montrougienne, une architecture ambitieuse en matière architecturale et environnementale (qualités constructives, performance énergétique, confort d'usage, exigence de labels, chantier zéro nuisance...). Elle va s'élaborer dans le respect des usages quotidiens et des besoins des habitants (typologie des logements, traitement des espaces verts, espaces communs de convivialité ou de travail, jardins partagés...).

2. DES DÉCHETS DURABLEMENT GÉRÉS ET UNE LUTTE CONTRE LES INCIVILITÉS



Les tables de tri sont installées dans toutes les écoles élémentaires.

- **Déploiement des corbeilles biflux sur l'ensemble des squares et parcs de la ville** : plus de 60 corbeilles biflux ont été installées en 2021 et permettent ainsi une collecte avec tri des déchets dans les espaces verts de la ville.

- **Amélioration et augmentation de la collecte des textiles** : création de deux nouveaux points de collecte en partenariat avec Vallée Sud - Grand Paris et la société Ecotextile (soit 9 dans toute la ville).

3 objectifs poursuivis : économique (diminuer les coûts de traitement des déchets à charge de la collectivité en détournant des textiles réutilisables ou recyclables des ordures ménagères), sociales (créer des emplois pérennes pour des personnes ayant des difficultés d'insertion) et environnemental (valoriser les vêtements à 97 % au lieu d'être incinérés ou envoyés à la décharge). En 2020 : plus de 82 tonnes de textiles collectées, faisant de la Ville de Montrouge le meilleur élève de Vallée Sud - Grand Paris.

- **Installation de tables de tri dans toutes les écoles élémentaires, sensibilisation au tri sélectif dans tous les restaurants scolaires et collecte des bio déchets sur tous les sites.** Formation des personnels de restauration et d'animation au tri sélectif dans tous les sites.

- **Collecte des déchets en partenariat avec Vallée Sud - Grand Paris** :

Collecte du verre = 900 tonnes

Collecte des ordures ménagères = 11 125 tonnes

Collecte déchets recyclables = 2 356 tonnes

Collecte des encombrants = 923 tonnes

Collecte concernant la déchèterie mobile située rue de la Marne = 131 tonnes

Collecte mensuelle DEEE = près de 11 tonnes

Collecte dépôt sauvage assurée par la Ville = 163 tonnes.

- **Accompagnement de familles montrougiennes autour du Défi zéro déchet en partenariat avec Vallée Sud - Grand Paris et lancement de la saison 4 (novembre 2020).**

- **Verbalisation des incivilités** : déploiement d'agents de contrôle sur le terrain pour sanctionner tout acte d'incivilité (dépôt sauvage....) soit 400 verbalisations de janvier à septembre 2021 et 163 tonnes de dépôt sauvage collectées par le service propreté.

- **Déploiement de 26 caméras de vidéoprotection supplémentaires** qui s'ajoutent aux 102 installées dans les bâtiments et sur la voirie pour verbaliser les incivilités.

Collecte dépôt sauvage assurée par la Ville

163 tonnes

400 verbalisations en septembre 2021

82 tonnes de textiles collectées faisant de la Ville de Montrouge, le meilleur élève de Vallée Sud - Grand Paris.



Le festival *Inspirations Végétales* accueille chaque année près de 15 000 visiteurs.

3. L'INSCRIPTION DANS UNE ACTION CONCERTÉE À PLUS GRANDE ÉCHELLE

- **Adhésion au Comité des partenaires de l'Agence régionale de la biodiversité en Île-de-France et à l'association France Ville Durable** pour bénéficier de l'expertise de ces deux organismes tant sur les thématiques de la préservation et du renforcement de la Nature en ville que sur la Ville durable.
- **Renouvellement d'Inspirations végétales : un festival grand public du vert et de l'agriculture urbaine** pour déclencher une prise de conscience générale et accompagner les Montrougiens dans la mise en oeuvre de bonnes pratiques. Cette édition s'est centrée autour des bienfaits de la nature et la biodiversité (juin 2021).

PERSPECTIVES

- Création d'une première rue jardinée Rue Sadi Carnot (2022).
- Création d'espaces végétalisés sur les toits du Beffroi et de la Médiathèque.
- Requalification du square Schuman.
- Plantation de 600 arbres entre 2021-2026.
- Création d'un nouvel espace vert de 1 300 m² dans le quartier Ferry Buffalo, accès au niveau du 127 avenue de la République.
- Végétalisation de l'avenue République Nord, de la place Barbara et du quartier Ginoux Gautier.
- Végétalisation de nouvelles cours de récréation : Rabelais (septembre 2022)...
- Réflexion sur la création de nouveaux parcs canins.
- Mise en place de 3 nouveaux containers à textiles.
- Mise en place du projet « anti Gaspi Projet » en partenariat avec Good Planet à l'école Boileau.
- Développement de l'offre commerciale des alimentations durables dans les marchés forains de la ville et déploiement d'une démarche écologique et de gestion des déchets dans le cadre du lancement de la nouvelle délégation de service public.

MONTROUGE

COMESTIBLE

La Municipalité a fait de l'agriculture urbaine et du bien-manger son fer de lance depuis 2017. L'idée est de relier davantage les habitants à leur assiette. Car une personne qui jardine a plus de chances de consommer les 5 fruits et légumes recommandés par le Programme National de Nutrition Santé. Elle sera également sensibilisée à la provenance des aliments et leur saisonnalité.

L'agriculture urbaine à Montrouge passe par de nouveaux espaces de convivialité autour du jardinage : jardins partagés gérés par des associations constituées de Montrougiens, bacs de plantation dans les écoles... Un cadre idéal pour la découverte, l'expérimentation, le contact avec la terre tout en favorisant de nouvelles formes de socialisation.

Par ailleurs, nous continuons à poursuivre nos efforts autour du « bien manger » dans les écoles, notamment via des cours de sensibilisation, le déploiement des bacs gastronomes et la poursuite de notre projet de création d'une cuisine centrale intercommunale, nous permettant à terme de maîtriser les modes de production et de fabrication des repas.

650 000
repas servis dans
les écoles chaque année

20 %
de bio dans les assiettes

10
cantines dotées de bacs
gastronomes

0 %
de barquettes en
plastique, 100 % cellulose
biodégradable végétale

1
diététicienne employée
par la Ville

8
jardins partagés
associatifs

3
espaces d'agriculture
urbaine professionnelle

8
écoles disposant d'espace
d'agriculture urbaine



Les objectifs de développement durable ciblés :



1. L'AGRICULTURE URBAINE DÉVELOPPÉE

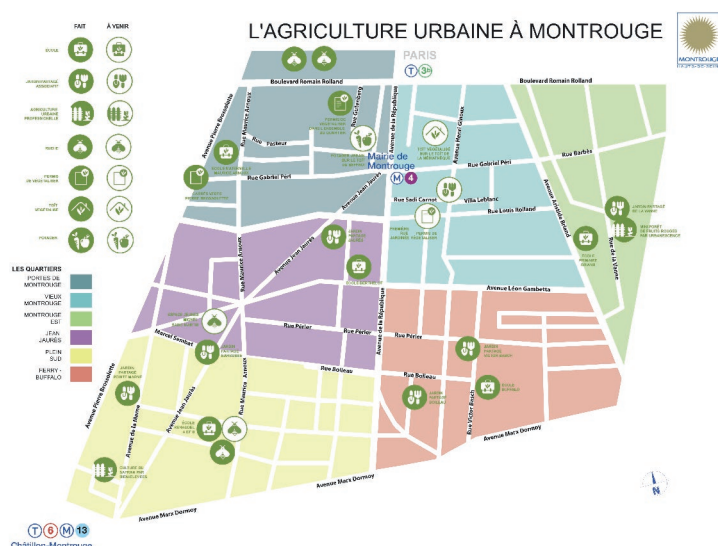


Deux nouvelles écoles disposent désormais de bacs d'agriculture urbaine.



Le jardin partagé Jean Jaurès dispose de 47 bacs de plantations gérés par plus de 70 adhérents.

- **Déploiement du projet d'agriculture urbaine dans deux nouvelles écoles pour sensibiliser les enfants au jardinage et au bien manger en partenariat avec l'association Veni Verdi** à raison de 3 heures par semaine par école. Les écoles concernées sont Briand (élémentaire et maternelle), Renaudel A et B (élémentaire), Arnoux (maternelle), Berthelot (maternelle), Buffalo (maternelle) et Boileau (maternelle). Ces activités sont artistiques (création d'attrape rêves, atelier land art, peinture végétale), expérimentales (observation d'arbres, germination de graines de haricots, observation d'une graine...) et sensorielles (découverte des plantes aromatiques et de leurs arômes). Elles permettent aussi de découvrir les animaux des jardins : découverte des vers de terre, création d'élevages et de lombricomposteurs, construction de mangeoires à oiseaux. Enfin, les bacs de culture permettent de réaliser avec les enfants des semis d'engrais verts pour enrichir la terre, des cultures de plantes potagères. Ils apprennent ainsi les gestes et les outils du jardinage.
- **Sensibilisation des tout-petits à l'agriculture urbaine et au jardinage** : installation de jardinières, de bacs de plantations dans les structures municipales de la petite enfance (crèche et jardin d'enfants du 11 novembre, crèche Candas, Multi accueil Les petits artistes, jardin d'enfants Ginoux).
- **Création d'un 8^e jardin partagé en coeur de ville (400 m² - 47 bacs d'agriculture)** : en plein coeur de Ville, les 70 adhérents de l'association des jardins Jean Jaurès jardinent des parcelles individuelles et collectives. Les adhérents pratiquent notamment la permaculture et ouvrent leur portes au public un week end par mois.
- **Création d'un jardin pédagogique à l'accueil de loisirs de Villelouvre (Essonne)** : installation de 7 bacs à cultiver, plantation d'une haie de petits fruitiers (groseilliers à grappes, cassissiers, framboisiers, groseilliers à maquereau) et d'arbres fruitiers (abricotier, cerisier, pommier, poirier...) afin d'organiser des ateliers en lien avec la nature.





Les bacs gastronomes permettent d'améliorer la qualité gustative des aliments.

2. LE « BIEN MANGER » DANS LES ÉCOLES FAVORISÉ ET DES JEUNES GÉNÉRATIONS SENSIBILISÉES

- **Déploiement de bacs gastronomes dans trois nouvelles écoles** pour supprimer les barquettes plastiques et améliorer la qualité gustative des aliments tout en accompagnant le personnel à ces changements : les écoles maternelle et élémentaire Boileau et l'école maternelle Berthelot. 10 cantines sont dotées de bac gastronomes en 2021.
- **Poursuite du projet de création d'une cuisine centrale intercommunale avec les villes de Sceaux, Bourg-la-Reine et Fontenay-aux-Roses** : création d'une Société publique locale, études de faisabilité en cours.
- **Mise en place d'ateliers cuisine par Flying Chef dans les accueils de loisirs pendant toutes les vacances scolaires pour sensibiliser les enfants aux produits de qualité.**
- **Organisation d'une semaine du goût dans les centres d'hébergement et au centre social de Montrouge.**

PERSPECTIVES

- **Lancement d'un appel à projets «Bien manger, culture et numérique»** dans toutes les écoles via la Caisse des Écoles.
- **Extension du programme d'agriculture urbaine dans 3 nouvelles écoles (2023).**
- **Lancement d'une nouvelle formule de la Commission des menus intégrant des élus du conseil municipal des enfants** (septembre 2021).
- **Mise en place d'atelier sur le pain par une association montrougiennne** dans les accueils de loisirs élémentaires financé par la Caisse des écoles (novembre 2021).

MONTROUGE

CONTRIBUTIVE

La Municipalité est convaincue que le « vivre-ensemble » constitue la dynamique indispensable pour faire face aux enjeux sociétaux. Chaque Montrougien peut ainsi apporter sa contribution pour une ville heureuse, verte, innovante et solidaire.

C'est pour donner la parole à chacun que nous nous sommes engagés fortement dans la démocratie participative : un processus qui permet aux habitants de partager leurs idées et de s'impliquer davantage dans la vie de leur territoire. Comités de quartier, budgets participatifs, réunions de quartiers, Conseil municipal des enfants... Tous les Montrougiens ont pu s'exprimer à travers des instances officielles en 2021 et aussi dans tous les projets d'aménagements (extension du parc Schuman, réaménagement de la place Barbara et création d'une promenade des deux gares...) et nos grandes réflexions transversales de nos politiques publiques (sport et bien-vieillir).

6

comités de quartiers
actifs

6

balades urbaines
par an

6

réunions de quartier
par an

3

éditions de Budgets
participatifs

Des dispositifs de
concertation sur tous
les grands projets
d'aménagement

De multiples occasions
de donner son avis :
programme du cinéma
de plein air, concours
ville verte
et fleurie...

La démocratie participative à Montrouge, ce sont :

- la participation des citoyens aux Comités réunis régulièrement,
- la participation des habitants aux enquêtes par questionnaire, aux consultations, aux ateliers...

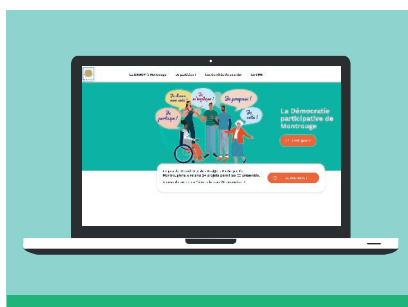
Les objectifs de développement durable ciblés :



LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE ENCOURAGÉE



Les 6 nouveaux Comités de quartier se sont réunis plus de 3 fois en 2021 et ont participé à de nombreuses consultations.



Un nouveau site Internet a été lancé en janvier 2021 pour encourager la participation citoyenne.

- **Création d'un site Internet dédié aux démarches de démocratie participative à Montrouge** : <https://jeparticipe.ville-montrouge.fr>
Les Montrougiens peuvent consulter les projets et également s'inscrire, en ligne, pour participer aux consultations, aux ateliers, pour voter...
- **Participation des habitants et des acteurs locaux aux 6 nouveaux Comités de quartier** (janvier 2021). Chaque Comité de quartier s'est réuni 4 fois en 2021. Des commissions constituées au sein de chaque comité de quartier ont été créées pour approfondir des thématiques et proposer des projets de quartier à la Ville. Les comités de quartier sont également associés aux réflexions concernant les projets qui impactent la vie des quartiers. Exemple : le Plan de Mobilité, la Charte pour une qualité architecturale et urbaine à destination des acteurs de la promotion immobilière, l'activité physique et sportive... Les comptes rendus sont disponibles sur 92120.fr
- **Lancement d'une nouvelle édition des budgets participatifs Montrougiens** (avril 2021) **qui permet aux habitants de s'impliquer et façonner la ville de demain.** 300 000 € d'investissement sont consacrés, à chaque édition des BPM, pour réaliser les projets conçus et votés par le Montrougiens. 24 projets en lice (vote en novembre 2021).
- **Lancement de 5 consultations et concertations sur des projets d'aménagements à l'échelle d'une rue ou d'un quartier permettant aux Montrougiens de partager leurs avis et leurs idées sur des projets qui les concernent directement et localement** (questionnaire consultatif papier envoyé par courrier, réunions publiques, plateforme de réponses en ligne, exposition en Mairie, ateliers de concertation...). Exemples : quartier Péri Ginoux Gautier (novembre décembre 2020), rue de la Vanne (janvier 2021), Rue Sadi Carnot (avril 2021), square Schuman (juin 2021), Station Barbara (été 2021...).
- **Lancement de 3 consultations sur des politiques publiques avec des ateliers participatifs pour approfondir des sujets et faire émerger des idées pertinentes.** Exemples : activité physique et sportive à Montrouge, « Bien vivre sa retraite à Montrouge », Plan de Mobilité...
- **Lancement de campagnes de vote qui offrent l'opportunité aux Montrougiens de prendre des décisions concrètes et de se prononcer en faveur d'un ou plusieurs projets.** Exemple : choix de l'artiste qui va réaliser une oeuvre en ville dans le cadre du projet « Art dans la Ville », choix de la programmation des séances de cinéma plein air, prix du public du concours ville verte et fleurie...

PERSPECTIVES

- **Concertation des habitants du quartier Montrouge Est suite à la consultation sur le réaménagement de la rue de la Vanne** (décembre 2021).
- **Programmation de 6 balades urbaines** pour aborder la vie quotidienne des Montrougiens au sein de leurs quartiers (2022).
- **Organisation de 6 réunions de quartier** pour aller à la rencontre des Montrougiens et leur présenter les projets à venir pour leur quartier.
- **Mise en place des projets de la nouvelle édition des Budgets participatifs montrougiens** (2022).
- **Installation du Conseil municipal des enfants** pour leur donner la parole, leur permettre de réaliser leurs propres projets et les initier à devenir des citoyens actifs et impliqués (novembre 2021).

MONTROUGE

ATTENTIVE ET SOLIDAIRE

Santé, vie sociale épanouie et développement durable sont intimement liés. C'est pourquoi la Municipalité, prenant toute la mesure de l'impact de la crise sanitaire, économique et sociale sur ses habitants, a très tôt mis en œuvre un dispositif de protection contre les effets négatifs de cette période exceptionnelle que nous avons collectivement traversé.

Cet engagement essentiel, nous l'avons concrétisé par la mise en œuvre d'un plan exceptionnel de soutien et de solidarité comprenant 40 mesures pour un budget de 2,3 millions d'euros entièrement financé par la Ville de Montrouge. Ces mesures sont destinées à atténuer les effets de la crise sur le pouvoir d'achat, soutenir la solidarité et l'économie locales en vue de protéger tous les Montrougiens, les plus jeunes comme nos seniors, les actifs comme les familles, sans oublier les personnes en situation de vulnérabilité, les commerçants et les associations.

La santé a également été un axe fort de nos actions. Au-delà de notre préoccupation de la facilitation des soins à tous, nous avons œuvré sans relâche à l'ouverture d'un centre de vaccination, accompagné des médecins de ville dans la vaccination...

470
places de logements
d'urgence

300 000 €
par an de travaux
d'accessibilité

Plus de
200
associations

Ville donneur de sang
3 cœurs

22,13 %
de logements sociaux

Les objectifs de développement durable ciblés :





641 enfants ont bénéficié de repas gratuits à l'école chaque mois entre janvier et juin 2021, grâce au plan de soutien et de solidarité de la Municipalité.

1. DES RÉPONSES AUX URGENCES SANITAIRES, ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

- Mise en oeuvre d'un plan exceptionnel de soutien et de solidarité pour l'année 2021 : 40 mesures, plus de 2 millions d'euros financés par la Ville de Montrouge pour soutenir le pouvoir d'achat, atténuer les effets négatifs de la crise, protéger tous les Montrougiens et soutenir l'économie et la solidarité locales.

Pour les familles :

- Augmentation de l'aide municipale AMAED, aide pour les familles qui emploient un ou une auxiliaire parental(e) pour faire garder leurs enfants de moins de 3 ans (avril 2021)
- Augmentation de la subvention en faveur du Relais Assistantes Maternelles : 70 000 €
- Augmentation de la subvention en faveur du Relais Enfants Parents : 8 000 €
- Création d'un poste à mi temps de coordinatrice dans le cadre de l'aide à la parentalité (janvier 2021)
- Lancement d'une étude autour d'une Maison de la parentalité : programmation en cours
- Attribution de 5 chèques de 10 € pour les familles aux quotients familiaux les plus bas pour leur permettre d'inscrire leurs enfants à une activité associative à la rentrée 2021/2022 : 650 bénéficiaires
- Gratuité de la cantine scolaire pour les enfants des familles aux quotients familiaux les plus bas : 641 enfants bénéficiaires chaque mois (de janvier à juin 2021)
- Réduction de 75 € de la facture des activités périscolaires pour les enfants des familles aux quotients familiaux les plus bas : 697 enfants bénéficiaires
- Mise en place d'ateliers éducatifs «Bouge Montrouge» lors des vacances scolaires par des associations montrougiennes
- Mise à disposition de tablettes numériques dans les centres de loisirs pour favoriser le soutien scolaire et l'inclusion numérique : 1137 bénéficiaires

Pour les jeunes :

- Recrutement de jeunes en service civique
- Attribution d'une aide de 400 € pour aider les jeunes à obtenir leur BAFA contre quelques heures de bénévolat dans une association montrougiennne : 7 bénéficiaires
- Adhésion à la Médiathèque à 1 € pour les moins de 25 ans : 1 405 bénéficiaires (0-16 ans : 1 184 et 16-25 ans : 221)
- Accueil d'une étape de l'équipe de France Espoir (repoussée en janvier 2022 en raison de la crise sanitaire)
- Aides financières d'urgence et pour des formations professionnalisantes attribuées par le Centre communal d'action sociale : 80 000 €.



Plus de 1 876 Montrougiens ont bénéficié de l'adhésion à la Médiathèque pour 1 € dont 1 400 jeunes.

Pour les actifs :

- Ouverture d'espaces de télétravail gratuits au Beffroi et à la Maison des associations (janvier 2021) : plus de 4 000 bénéficiaires
- Remboursement de l'abonnement V Solidaire
- Adhésion à la Médiathèque à 1 € pour les demandeurs d'emploi : 120 bénéficiaires
- Facilitation de la recherche d'emploi et de collaborateurs : 1 500 offres de stages et d'emploi visibles par tous via le site Internet de la Ville (janvier 2021).

Pour nos seniors

- Gratuité du Pass Améthyste permettant de voyager en transports en commun en Ile-de-France : 1 320 bénéficiaires
- Adhésion à la Médiathèque à 1 € pour les plus de 65 ans : 351 bénéficiaires
- Création d'un service de livraison de livres à domicile pour les seniors abonnés à la Médiathèque : en cours de programmation
- Gratuité du service de téléassistance : 211 bénéficiaires
- Prêt de tablettes numériques à des seniors montrougiens pour favoriser le lien social et l'épanouissement
- Livraison de repas de fêtes aux seniors ou distribution de bons d'achat de 50 € à faire valoir auprès des commerçants montrougiens (janvier 2021) : 2 947 bénéficiaires (1 627 colis et 1 320 bons d'achats).

Pour les personnes en difficulté et en situation de vulnérabilité

- Augmentation de l'enveloppe globale du dispositif d'aide sociale individuelle du Centre communal d'action sociale : 50 000 € pour les jeunes et 50 000 € pour les défavorisés
- Création d'un guichet logement au Centre communal d'action sociale : lancement en janvier 2022
- Passage à 1 € du prix du repas à domicile pour les personnes ayant les quotients familiaux les plus faibles : 73 bénéficiaires
- Mise à disposition de logements d'urgence pour les victimes de violences conjugales et intrafamiliales.

Pour tous

- Déploiement de centres de dépistage de la Covid 19 : plus de 5 500 tests effectués à la Maison des associations et au Centre municipal de santé
- Distribution de chèques numériques : plus de 100 montrougiens bénéficiaires
- Recrutement d'un coordinateur et médiateur numérique pour aider les publics en difficulté avec les outils numériques (janvier 2021)
- Étude et coordination de la mise en place d'une conciergerie, en articulation avec le soutien à la digitalisation des commerces : en cours avec la Chambre de commerces et d'industrie des Hauts-de-Seine



Les Montrougiens ont participé à 3 collectes de produits alimentaires et de produits de première nécessité organisés par le Centre communal d'action sociale.

- Réduction du prix de stationnement en voirie pour favoriser le pouvoir d'achat des Montrougiens
- Programmation des spectacles au Beffroi même avec une jauge réduite ou en ligne pour que la culture puisse continuer de se partager et de rayonner : Amoyel, Laurent Natrella «Chagrin d'école», conférences sur l'art contemporain, concert des professeurs du Conservatoire, programme de la semaine européenne...
- Lancement de la semaine de la guitare à Montrouge (octobre 2021)
- Remboursement des frais d'inscription au Conservatoire et au Cours d'adultes en raison du 2^e confinement.

Pour les associations

- Attributions de subventions exceptionnelles pour les associations d'aide aux secours alimentaires : 50 000 € de budget.

Pour les commerçants

- Des chèques de 50 € remis par les seniors aux commerçants en remplacement du Banquet des seniors : 1300 bénéficiaires
- Réduction ou gratuité de la tarification des terrasses sur voirie (selon le chiffre d'affaires de chaque commerçant) : 88 commerçants aidés dont 60 commerçants bénéficient de la gratuité et 28 d'une réduction
- Augmentation de la subvention pour l'embellissement des devantures des commerces : 4 dossiers déposés, 20 en attente

- **Accélération du rythme et du nombre de collectes de sang et diversification des sites de collecte : 3 collectes**, confirmation du label «Commune donneur» pour la 5^e année consécutive.

- **Lancement d'un nouveau centre d'hébergement d'urgence** (Olympe du Samu social). Montrouge compte 500 places d'urgence soit 10 fois plus que les recommandations nationales.

- **Ouverture de deux structures petite enfance** (crèches Candas et 11 novembre) pour accueillir les enfants du personnel prioritaire dans la gestion de la crise sanitaire (entre 50 et 60 familles) lors du 2^e confinement (avril 2021).



Le centre de vaccination a ouvert ses portes en avril au Beffroi, puis a été transféré au 103 rue Maurice Arnoux en septembre.

Près de
50 000 vaccinations
contre la Covid-19
réalisées en
septembre 2021

2. UN ACCÈS AUX SOINS POUR TOUS ET UNE SENSIBILISATION AUX QUESTIONS DE SANTÉ PUBLIQUE

- Organisation et évolution des dispositifs de vaccination des Montrougiens en fonction des conditions et recommandations sanitaires

- Facilitation de l'accès à la vaccination en ville (février 2021, AstraZeneca), vaccination au Centre municipal de santé (CMS) et mise à disposition de locaux au CMS pour les soignants du territoire
- Facilitation de l'accès aux centres de vaccination alentours pour les publics les plus vulnérables : appels téléphoniques de tous les seniors connus par le Centre communal d'action sociale pour les inviter à la vaccination, réservations de créneaux pour les Montrougiens, mise en place d'un système de transport vers les centres de vaccinations de Bagneux et Issy -les-Moulineaux (mars 2021)
- Vaccination à domicile des personnes très vulnérables dans l'impossibilité de se déplacer via le Service de Soins infirmiers à domicile
- Mise en place d'une plateforme téléphonique dédiée à la vaccination (mars 2021)
- Ouverture et gestion d'un centre municipal de vaccination au Beffroi (avril 2021) puis au stade Maurice Arnoux (septembre 2021) : près de 50 000 vaccinations réalisées en septembre 2021
- Création d'un centre de vaccination éphémère au Forum des associations
- Dispositif de vaccination spécial « jeunes » en lien avec les collèges et lycées : mise en place de créneaux de vaccination sans rendez-vous les mercredis après midi (septembre 2021)

- **Lancement d'un diagnostic de l'offre de santé et de recours aux soins en partenariat avec l'Agence régionale de santé et l'Union des professionnels de santé d'Ile-de-France** pour répondre mieux aux attentes des Montrougiens et anticiper les besoins futurs.

- **Organisation d'ateliers d'éducation thérapeutique pour les patients souffrant d'obésité.**

- **Renforcement du dispositif d'écoute du Centre de planification et d'éducation familial pour soutenir les couples et personnes fragilisées pendant la crise sanitaire.**

- **Soutien à la manifestation « Octobre rose » qui lutte contre le cancer du sein** : mise en place au Centre municipal de santé, la Médiathèque et l'Espace Michel Colucci, d'ateliers de discussions, de café des femmes, d'ateliers d'auto dépistage, de ciné débat, de la gratuité de la première consultation féminine.

Développement des partenariats santé :

- Partenariat avec le groupe hospitalier universitaire Paris Saclay : un accord multidimensionnel (complémentarité de l'offre de soins hospitalière avec l'offre de soins de premier recours assurée par le Centre municipal de santé, soutien à la démographie médicale en ville en développant les postes partagés ville hôpital, amélioration de la prise en charge des soins non programmés, harmonisation des conditions de prise en charge des patients et mutualiser les outils afférents) et une convention d'application visant la mise en oeuvre expérimentale de consultations avancées en dermatologie s'appuyant sur les outils de télémedecine, par les praticiens hospitaliers au bénéfice des patients du centre de santé.
 - Partenariat avec le réseau parisien d'imagerie médicale pour faciliter l'adressage des patients du Centre municipal de santé vers le service d'imagerie installé en ville, tout en veillant à préserver le principe de tarification en secteur 1 appliqué au Centre municipal de santé.
 - Partenariats avec les services d'hospitalisation à domicile pour formaliser les démarches de travail partenariales entre le service de soins infirmiers à domicile et les services d'hospitalisation à domicile alentours (l'Assistance Public Hôpitaux de Paris, la fondation œuvre de la Croix Saint Simon et la fondation Santé Service), à la faveur d'une évolution réglementaire autorisant la prise en charge conjointe des patients.
- **Création «du lien», un lieu d'écoute pour les seniors (RDV gratuit avec une psychologue).**

3. DES ÉCHANGES FACILITÉS POUR D'AVANTAGE DE SOLIDARITÉ

- **Organisation de collectes alimentaires avec le concours des associations caritatives locales : novembre 2020, mai 2021 et novembre 2021**
- **Déploiement de notre politique publique en faveur du « Numérique pour tous » en partenariat avec l'association Numérique pour tous, Montrouge Habitat, Écoute Chômage, l'Espace Colucci, le Club Jules Ferry** afin de réduire la fracture numérique, lutter contre l'exclusion numérique et permettre à tous les Montrougiens d'être à l'aise avec les outils numériques : distribution de tablettes aux seniors, déploiement du pass numériques (300 montrougiens), recrutement d'un médiateur... (en lien avec notre plan de soutien et de solidarité).
- **Organisation de sorties à la mer pour les jeunes et les familles défavorisées par le Centre communal d'action sociale.**
- **Poursuite de la politique d'accessibilité aux bâtiments municipaux pour les personnes porteuses de handicap : 300 000 € consacrés par la Ville chaque année** (lire le rapport consacré à l'accessibilité)

PERSPECTIVES

- **Mise en place d'un service de conciergerie réservé aux seniors montrougiens** (livraison de courses, de livres, transport à la demande).
- **Création d'un lieu d'écoute et d'échanges pour les victimes de violences familiales.**
- **Attribution de nouvelles missions au Centre communal d'action sociale pour mieux accompagner les demandeurs de logement et les aidants familiaux** en lien avec la coordination gériatrique.
- **Encouragement à la préservation de la mixité sociale**, en inscrivant dans le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal une règle incitant les promoteurs à construire des logements sociaux.
- **Amélioration de la prise en charge par la création d'une coordination gériatrique.**
- **Plan d'actions visant à faciliter l'installation de médecins** dans un contexte de démographie médicale en forte décroissance.

Le rapport sur l'accessibilité complète le présent rapport.

MONTRouGE

ÉPANOUISSANTE

Du sport à la culture, des tout-petits aux seniors, la Ville de Montrouge a toujours tenu à proposer des équipements et des services publics de qualité, accessibles à tous.

Les tout-petits peuvent bénéficier d'un éveil qui favorise leur épanouissement au sein de nos structures petites enfance. Les enfants s'enrichissent dans nos accueils de loisirs grâce aux talents de nos animateurs et au dispositif « Bouge Montrouge » et aussi à l'école grâce aux nombreux partenariats avec l'Éducation nationale. Les jeunes trouvent toutes les réponses au PIJ et à l'Espace Jeunes Michel Saint-Martin. Les seniors peuvent profiter pleinement de leur retraite grâce aux activités et trouver l'aide nécessaire pour se soigner et rester à domicile si besoin.

Toutes les générations se réunissent autour du sport et de la culture qui permettent de tisser des liens sociaux forts basés sur le respect, l'entraide et l'écoute de l'autre. Ces disciplines, en faisant tomber les barrières, ouvrent la voie à une société émancipée, responsable et solidaire. Voilà pourquoi nous accordons une place prépondérante à ces disciplines à travers les équipements de la ville, l'organisation d'événements et le soutien des associations.

15
établissements municipaux
« petite enfance »

14
écoles primaires publiques,
14 accueils de loisirs,
4 structures de préventions

1
centre municipal de santé

1
centre communal
d'action sociale

1
Médiathèque

1
Conservatoire

8626
licenciés sportifs

1454
associations dont
32 associations sportives

47
installations sportives
municipales dont 3 stades,
8 gymnases, 1 piscine

Les objectifs de développement durable ciblés :





Les espaces Snoezelen favorisent l'épanouissement des tout-petits.



Le dispositif «Bouge Montrouge» en partenariat avec les associations locales, développe les talents de nos 3-12 ans.

1. L'ÉMANCIPATION SOCIALE ENCOURAGÉE

- **Création de deux espaces Snoezelen à la crèche Carvès** qui permettent aux petits Montrougiens de vivre des expériences sensorielles, motrices, cognitives et relationnelles enrichissantes dans un jeu de lumière entourés de la bienveillance des professionnels de la petite enfance.
- **Reprise des classes de découvertes dans le domaine de Villelouvre pendant le temps scolaire** au printemps et à l'automne, au total 86 classes de maternelles et 84 classes d'élémentaires.
- **Attribution d'une subvention aux bacheliers ayant obtenu les mentions Bien et Très Bien au Baccalauréat** (129 montrougiens en 2020, 147 en 2021) pour favoriser l'insertion dans la vie professionnelle ou étudiante.
- **Création d'un Camp BAFA** pour permettre aux jeunes de financer la première partie de la formation BAFA (18 BAFA financés en 2020)
- **Renouvellement du BabySit-PIJ** qui consiste à mettre en relation des parents à la recherche d'un mode de garde ponctuel avec des jeunes en formation (une fois par an au mois de septembre)
- **Intégration de plusieurs engagements inclusifs dans la convention d'objectifs pluriannuelle 2021-2024 avec les clubs sportifs** : sensibilisation à un accueil égalitaire du public féminin/masculin lors des activités, développement d'une offre sportive inclusive pour les publics en situation de handicap.
- **Développement des ateliers associatifs « Bouge Montrouge»** pendant les vacances scolaires pour les enfants de 3 à 10 ans inscrits dans les centres de loisirs de la Ville : plus de 2 100 heures d'ateliers supplémentaires proposés aux jeunes montrougiens de 3 à 18 ans présents dans les structures Jeunesse de la Ville et plus de 1 100 heures d'ateliers sportifs et plus de 1 000 heures d'ateliers associatifs pour un budget annuel de près de 100 000 €.

«Bouge Montrouge»,
ce sont :

plus de **1 100** heures
d'ateliers sportifs

Plus de **1 000** heures
d'ateliers associatifs proposés
aux jeunes Montrougiens

pour un budget annuel de
près de **100 000 €**

2. LA CULTURE ACCESSIBLE À TOUS



Les compagnies Montrougiennes ont pu retrouver les planches et les spectateurs dans le cadre du festival «Nos artistes Montrougiens ont du talent».



De nombreux ateliers culturels ont été organisés dans les écoles et collèges.

- **Mise en place de la convention sur l'Éducation artistique et culturelle (EAC) avec l'Éducation Nationale : création d'un parcours culturel retraçant le parcours artistique de l'élève.** Les ateliers sont cette année : découverte de la musique avec Guitares en ville et l'Ensemble Phileas, découverte du théâtre à travers 3 spectacles vivants (Je brûle d'être toi, Frissons, Fracasse et ou la révolte des enfants de Vermiriaux)
- **Mise en place d'ateliers de médiation culturelle dans les écoles autour des spectacles de la saison culturelle afin de développer l'éveil culturel, d'expérimenter des processus de création avec des artistes et faire connaître les équipements culturels de la ville.** 63 classes du 1^{er} degré ont pu en 2021 bénéficier d'interventions artistiques variées : spectacles jeunes publics et concerts de musiques du monde, jazz et musique classique avec des ateliers. 2 collèges ont eu des interventions artistiques en lien avec des spectacles programmés au Beffroi en partenariat avec le dispositif Chemin des Arts co-construit avec le Conseil départemental des Hauts-de-Seine, l'Éducation nationale et la Ville.
- **Soutien renforcé aux artistes locaux :** création d'un festival «Nos artistes ont du talent» (octobre 2020), Fête de la musique 100 % Montrougiennne, résidences artistiques au Beffroi, mise à disposition de salles de répétition pour les compagnies locales, dispositif de soutien financier pour accompagner les associations Montrougiennes, présentation d'un artiste dans chaque magazine municipal...
- **Déploiement des e-services de la Médiathèque notamment par l'accès gratuit à la plateforme « Tout apprendre »** qui permet aux adhérents de la Médiathèque de suivre des cours en ligne gratuitement (cours à des fins personnelles ou professionnelles - plus de 120 000 heures de contenu), **l'accès gratuit à la plateforme de la Philharmonie de Paris et les grands titres de presse en libre accès.**

Et aussi dans le cadre du Plan de soutien et de solidarité

- **Mise en ligne de spectacles culturels et de conférences pendant le 2^e confinement :** Pascal Amoyel, Laurent Natrella «Chagrin d'école», conférences sur l'art contemporain, concert des professeurs du Conservatoire, programme de la semaine européenne...
- **Mise en place d'un tarif à 1 € pour les moins de 16 ans, les 16-25 ans, les + de 65 ans, les demandeurs d'emploi à la Médiathèque dans le cadre du plan de solidarité de la Ville de Montrouge.** Ce sont plus de 1 800 personnes qui ont pu bénéficier de ce dispositif inédit en 2021.

3. TOUTES LES GÉNÉRATIONS RÉUNIES



Le marché de la Marne s'est transformé en Guinguette dans un cadre de vie embelli.



Plus de 20 événements sont organisés par la Mairie chaque année. Parmi les nouveautés : les concerts d'été.

- **Rénovation du marché de la Marne et transformation en Guinguette de la Marne (septembre 2021) pour que les habitants du quartier échangent et profitent d'un espace public embelli** : accroissement de l'attractivité commerciale avec de nouveaux commerçants, création d'espaces de loisirs et de détente, végétalisation de l'espace, création de nouvelles animations comme les Dimanches de la Marne en partenariat avec l'association Montrouge Commerces.
- **Création de l'Atelier des jardiniers : un nouveau lieu de rencontre, de partage et de création rue Paul Bert**, une sorte de « Fablab » dans lequel les associations et les habitants peuvent venir créer, travailler, se restaurer. (Pré-ouverture)
- **Le développement d'événements gratuits dans l'espace public**. Plus de 20 événements culturels gratuits sont proposés chaque année : festivals, cinémas de plein air, concerts d'été, la Nuit des étoiles... Des événements rassembleurs qui animent les différents quartiers de la Ville. **Nouveautés cette année : les Dimanches sportifs et les Concerts du mardis tout l'été**. De quoi favoriser la rencontre de toutes les générations.



Labellisée Terre de Jeux 2024, Montrouge a organisé de nombreux événements sportifs dont la semaine Olympique pour les scolaires et les Dimanches sportifs pendant l'été.

4. L'ÉPANOUISSEMENT PAR LE SPORT ENCOURAGÉ

- **Réalisation d'une consultation auprès des Montrougiens autour de la « pratique sportive et physique »** afin de promouvoir les activités physiques pour tous au regard des attentes et des besoins exprimés par la population (entretiens, questionnaires et groupes de discussion) : aménagement des équipements sportifs et construction d'une offre sportive permettant à chaque montrougien de s'épanouir grâce au sport.
- **Participation à l'aventure Terre de Jeux 2024**, label qui récompense l'engagement de la Ville pour la promotion du sport et des Jeux Olympiques et Paralympiques.
- **Organisation de la Semaine Olympique et Paralympique scolaire** du 1^{er} au 5 février 2021 avec près de 100 ateliers thématiques pour sensibiliser les écoliers au handicap, à la citoyenneté, à l'inclusion, à la pratique sportive, à l'équilibre alimentaire... Plus de 1 000 élèves de la grande section au CM2 ont participé.
- **Ouverture du stade Maurice Arnoux en journée pour favoriser la pratique sportive de tous** (libre accès).
- **Continuité du dispositif « ticket sports »** qui propose des activités sportives gratuites pendant toutes les vacances scolaires pour les jeunes de 10 à 17 ans du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h (plus de 200 inscrits sur l'année).
- **Organisation d'un forum des sports** le 12 juin 2021 visant la promotion de la pratique du vélo pour tous. Près de 500 jeunes présents lors de la journée.
- **Poursuite du développement de l'offre sportive « sport et santé » en direction de tous les Montrougiens** : animations et initiations sportives dans la ville tout au long de l'année (animations « grand public », Journée Olympique le 23 juin, modification des modalités d'accès aux équipements sportifs...).

PERSPECTIVES

- **Création d'un espace de développement écologique territorial avec Vallée Sud - Grand Paris** au 127 avenue de la République pour encourager la création d'entreprises et de start up à Montrouge ainsi que faciliter le télétravail et le co-working pour les Montrougiens.
- **Création d'une maison des arts au 23 rue Boileau avec Vallée Sud - Grand Paris** pour favoriser la culture pour tous et assurer le rayonnement culturel de Montrouge.

MONTRouGE

PROTECTRICE DE SON PATRIMOINE BÂTI

Montrouge possède un patrimoine bâti conséquent qui permet d'accueillir de nombreuses activités : culturelles, sportives, scolaires...

Elle accorde beaucoup d'attention à la rénovation de ses bâtiments et procède ainsi à des entretiens réguliers et des réhabilitations. Elle s'efforce d'avoir recours à des matériaux adaptés aux usagers (écoles, stades,...) et respectueux de l'environnement afin d'assurer la sécurité des personnels comme des usagers tout en préservant leur santé.

La Ville possède aussi des bâtiments emblématiques ou historiques qui participent à son identité culturelle et contribuent à la qualité du cadre de vie. Elle investit autant que nécessaire pour la sauvegarde de son patrimoine.

49

cloches dans le carillon
du Beffroi, le plus grand
d'Île-de-France

47

bâtiments publics

**Église
Saint-Jacques
le Majeur**

Inscrite au titre des
Monuments Historiques

Le Beffroi

Inscrit à l'inventaire général
du patrimoine culturel

L'Hôtel-de-Ville

Inscrit à l'inventaire général
du patrimoine culturel

**Statue de
Coluche**

Cimetière

Sépultures de Maurice Arnoux,
Nicolas de Staël,
Michel Audiard, Coluche...



Les objectifs de développement durable ciblés :



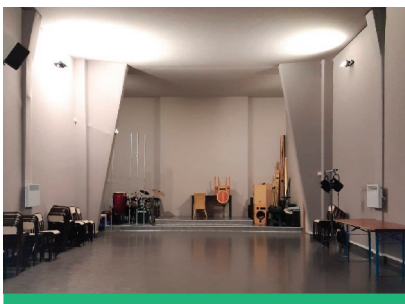
DES INFRASTRUCTURES ET NOTRE PATRIMOINE RÉNOVÉS



De nombreuses voiries ont été rénovées en 2020 sur l'ensemble des quartiers.



L'Espace Michel Colucci a été réaménagé.



La Ville a procédé à la réhabilitation intérieure de la Distillerie.

- **Rénovation du sous sol de l'école élémentaire R. Queneau** : travaux de reprise de l'étanchéité, création d'une isolation des pièces, mise en conformité des locaux techniques (chaufferie et comptage électrique) et des réserves, création des sanitaires de proximité, rénovation des salles d'enseignement, création de placards de rangement et création d'un accès extérieur indépendant.
- **Rénovation du sous sol de l'Hôtel de Ville pour créer des zones de réserves et d'archives**. D'une part, l'excavation de deux vides sanitaires a permis de créer deux nouvelles caves sans nouvelle construction. Ces volumes étant semi enterrés et délimités par d'épaisses maçonneries, ils bénéficieront de facto d'une forte inertie thermique, minimisant les besoins en chauffage et rafraîchissement. D'autre part, la mise en oeuvre de matériaux biosourcés, comme le mortier de chanvre chaux, participe à un complément d'isolation tout en régulant l'humidité entre les réserves et les maçonneries traditionnelles.
- **Rénovations des enrobés de chaussées pour sécuriser tous les déplacements et entretenir la voirie municipale** : 7 800 m² de rues rénovées en 2021.
- **Travaux d'entretien et de rénovations des écoles**. Exemples : école maternelle Boileau : travaux d'accessibilité et carrelage des sanitaires. École élémentaire Boileau : réfection complète du bloc sanitaire, pose d'une marquise. École maternelle Berthelot : création d'une ouverture sur clôture côté avenue Verdier. École maternelle Briand : création d'une classe complémentaire et réaménagement d'une zone périscolaire. École élémentaire Briand : réfection de l'éclairage de la cours de récréation.
- **Réaménagement de l'Espace Michel Colucci** : réaménagement du hall, création d'un espace multimédia au rez-de-chaussée, reprise de 200 m² de massifs (espaces verts).
- **Réhabilitation intérieure de la Distillerie** et mise en conformité incendie et personnes à mobilité réduite pour accueillir le public et proposer des spectacles (< 70 personnes).

PERSPECTIVES

- **Rénovation du hall de l'école élémentaire Raymond Queneau** : restauration des mosaïques aux murs et au sol datant des années 30.
- **Extension et requalification du square Schuman** : La rénovation de ce jardin public, à l'identité marquée, permettra aussi de créer de nouvelles perspectives sur l'Eglise Saint Jacques le Majeur, monument historique majeur du patrimoine Montrougien.
- **Travaux de rénovation de la maternelle Boileau** : lancement des études pour la création d'une ouverture sur cours et travaux de mise en accessibilité de l'ensemble du site.
- **Rénovation du Club Jules Ferry** des niveaux sous-sol et R+1 du club et travaux de mise en accessibilité pour personnes à mobilité réduite (PMR).



MONTROUGE

EXEMPLAIRE

En matière de consommation et de production, les collectivités territoriales ont un rôle exemplaire à jouer. Soucieuse de respecter les exigences du développement durable, la Ville de Montrouge agit à différents niveaux et en premier lieu, en faisant en sorte que tous les agents de la Ville s'efforcent de mettre en œuvre cette exemplarité dans leurs activités quotidiennes. Quant à elle, la Ville favorise les bonnes conditions de bien-être au travail et d'employabilité. La Ville s'engage aussi au quotidien dans une politique volontariste qui va bien au-delà du reclassement de ses agents.

Nous encourageons également les initiatives innovantes et durables afin de satisfaire aux nécessités de la transition écologique. Ainsi, nous avons mis en place une nouvelle politique d'achats destinée notamment à favoriser le retour à l'emploi des personnes qui en sont le plus éloignées, à mettre en place des marchés permettant l'émergence d'une économie solidaire et des circuits-courts, de favoriser des achats 100% dématérialisés, de favoriser les chantiers zéro déchets...

Toutes les mesures et grands projets menés en 2021 et détaillés dans ce rapport démontrent les efforts que nous avons fournis pour continuer à faire de Montrouge une ville solidaire et exemplaire, qui prend en compte les défis climatiques et économiques d'aujourd'hui et de demain.

Les objectifs de développement durable ciblés :



1. LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

- **Mise en place du télétravail au sein de la Ville de Montrouge**, conséquence directe de la crise sanitaire et répondant à un fort enjeu de flexibilité du travail. Un protocole de mise en oeuvre permet d'instaurer le dialogue entre l'agent et son responsable hiérarchique et traduit une volonté bipartite de cette nouvelle organisation du travail. Avis favorable du Comité technique, instance consultative réunissant représentants du personnel et représentants élus de la collectivité.
- **Création des Olympiades sportives** pour tous les agents de la Ville le 2 juillet 2021.
- **Poursuite du travail d'accompagnement du pôle Qualité de Vie au Travail (QVT)** dédié au traitement et suivi des situations difficiles et parfois complexes des agents qui éprouvent des difficultés dans leur travail (physiques, morales ou relationnelles) : accompagnement individuel de la personne en difficulté dans son environnement professionnel, orientations possibles vers le service de santé au travail (SEST), avec lequel la ville a contractualisé un accord depuis janvier 2021. Un médecin de prévention est dédié aux visites périodiques et situations individuelles, orientations éventuelles vers d'autres partenaires paramédicaux, services sociaux (notamment le CCAS de Montrouge), coaching de remobilisation et accompagnement au maintien dans l'emploi par la mobilité interne.



Les Gluttons ont fait leur apparition en ville. Véhicules électriques, ils ramassent tout sur leur passage.

2. L'ENCOURAGEMENT DES INITIATIVES DURABLES

- **Verdissement de la flotte technique du service de la propreté** : achat de 2 aspirateurs électriques de déchets urbains qui ramassent et aspirent tout sur leur passage (papiers, cartons, paquets et mégots de cigarettes, cannettes, bouteilles en verre, en plastique ou en métal, déjections canines, feuilles mortes, déchets coincés dans les grilles d'arbre, copeaux de bois, d'acier ou d'aluminium, etc..). Ils permettent également de nettoyer aisément les déjections canines, les fientes de pigeons et toutes les saletés qui s'incruster sur les trottoirs, en dessous des bancs publics, sur les poubelles de rue, etc. **Ils sont compacts, silencieux et écologiques.**
- **Recyclage Déchets d'Équipements Électroniques et Électroniques du matériel informatique utilisé par les agents et devenu obsolète** : 10 serveurs, 50 ordinateurs, 30 téléphones.
- **Remplacement de composants obsolètes dans les ordinateurs des agents pour pouvoir leur donner une seconde jeunesse** : 4 ordinateurs portables et 56 ordinateurs fixes réinstallés dans les services.
- **Achats de matériels recyclés pour le stockage de la vidéo protection, la sécurité des systèmes d'information et le stockage des données administratives.**

- Mise en place d'une politique d'achats pour impulser la transition écologique pour une ville durable
 - Favoriser le retour l'emploi des personnes qui en sont les plus éloignées avec l'objectif de 25 % des marchés publics disposant d'une clause sociale : 10 marchés déjà concernés pour 1 000 heures allouées à l'insertion,
 - Mettre en place des marchés publics permettant l'émergence d'une économie solidaire et des circuits courts avec un minimum de 10 % de critères environnementaux et 100 % de clauses environnementales d'exécution,
 - Favoriser des achats 100% dématérialisés...
 - Intégrer des clauses intégrant l'obligation de recours à des matériaux, produits et mobiliers bio-sourcés, recyclables ou réemployés et des mécanismes d'incitation à l'usage des éco matériaux et matériaux bio-sourcés, en accord avec l'objectif fondamental de maîtrise des coûts de construction,
 - Favoriser des chantiers zéro déchet (100% réemployés ou récupérés),
 - Introduire des clauses afin de lutter contre toutes les discriminations (égalité femmes hommes...),
 - Engager la Ville dans des groupements d'achats responsables (SIPPEREC, UGAP...) notamment dans le domaine informatique.
- Mise en place du forfait « mobilités durables ». L'agent a désormais la possibilité, lorsqu'il effectue ses trajets domicile-travail au moyen d'un cycle, cycle à assistance électrique ou via le covoiturage, d'en demander la prise en compte, par le versement d'un forfait annuel pouvant aller jusqu'à 200 € (non-cumulatif avec le remboursement d'un titre de transport collectif). Avis favorable du Comité technique.
- Extension du recours à l'apprentissage dans différents services de la ville, traduisant la volonté de prendre une part active dans l'accueil et la professionnalisation d'étudiants, de tout niveau (BAC à BAC + 5). Avis favorable du Comité technique

PERSPECTIVES

- Poursuite du déploiement du schéma directeur numérique.
- Poursuite de la démarche d'éco-responsabilité en interne.
- Mise en place de la réforme nationale du temps de travail dès le 1^{er} janvier 2022.

Le rapport égalité homme-femme complète ce rapport.